

La corruption est à la une, et les multiples interprétations qu'elle suscite, de même que les formes disparates qu'elle prend, expliquent cette explosion d'études qui l'abondent sous des angles différents. Si l'opinion des analystes sur l'efficacité des diverses réponses à la corruption varie considérablement, on trouvera bon nombre de ces points de vue dans cet ouvrage concis, issu d'une conférence organisée par l'Institut de finances internationales en avril 1996. Théoriciens, économistes, juristes, et même un détective (Jules Kroll, au demeurant bien informé) présentent les divers arguments avancés.

Kimberly Ann Elliott (directrice de publication)
Corruption and the Global Economy
Institut de finances internationales, Washington,
1997, xiv + 244 pages, 20 \$ (broché)



Après une introduction, l'ouvrage s'ouvre sur un chapitre brillant signé Patrick Glynn, Stephen J. Kobrin et Moisés Naim et consacré à la mondialisation de la corruption. La synthèse qu'il propose des initiatives prises à travers le monde pour contre la corruption est utile, même si le nombre de références à ce thème dans les chapitres suivants peut paraître excessif. Les exemples de corruption tirés des pays industrialisés replacent la question Nord-Sud, toujours sensible, dans une juste perspective, et l'examen des bons et mauvais côtés de l'explosion technologique dans le monde de la finance internationale – où les opérateurs déplacent désormais des millions par un simple clic de la souris de leur ordinateur – vient fort à propos. Enfin, la description du rôle joué par l'ancien Secrétaire d'État américain Warren Christopher dans la campagne de l'OCDE contre la corruption internationale est des plus instructives, ne serait-ce qu'en nous montrant que, dans un domaine où les sceptiques et les pessimistes abondent, la résolution d'une seule personne peut faire la différence.

L'histoire du groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans les transactions commerciales internationales est tout aussi remarquable. Suite à l'examen des textes législatifs demandé par ce groupe, que préside un haut fonctionnaire helvétique, Mark Pieth, le gouvernement britannique a exhumé il ya peu une loi de 1906 sur la prévention de la corruption, loi tombée dans l'oubli mais très proche de l'American Foreign Corruption Act de 1977 tant vanté. Voilà qui remet en cause l'idée selon laquelle l'offensive de l'OCDE contre la corruption internationale ne serait qu'une tentative américaine d'«irrédentisme juridique».

Plus généralement, le fait que ce recueil s'ouvre sur un chapitre consacré à la mondialisation pose une question clé quant à l'essence du défi lancé par la corruption. Celle-ci apparaît surtout; à travers cet ouvrage, comme un problème lié aux échanges et aux investissements internationaux: on le voit non seulement dans l'introduction, le premier et le dernier chapitre du présent ouvrage, mais aussi dans les contributions de Mark Pieth (déjà cité) ou de Fritz F. Heimann sur les initiatives de la Chambre de commerce internationale et les programmes auxquels les entreprises sont invitées à se conformer, ou dans l'article qu'Alan Larson consacre au point de vue américain sur la corruption internationale. Ces contributions ne manquent pas d'intérêt – certaines sont même passionnantes – mais l'ensemble risque de pâtir d'un vice de construction. Dani Rodrik et Vito Tanzi contestent en effet que la corruption doive être envisagée avant tout sous l'angle des échanges et des investissements internationaux, et proposent qu'on l'aborde davantage comme un problème de développement.

La dimension nationale et l'aspect «développement» de la corruption ne sont certes pas oubliés. On lira avec plaisir le compte rendu d'Augustine Ruzindana sur certaines initiatives anticorruption dans lesquelles il a joué un rôle majeur lorsqu'il était Inspecteur général en Ouganda, et on se félicitera qu'il ait inscrit ces mesures institutionnelles dans le cadre plus vaste de réformes politiques, économiques et administratives qui se poursuivent dans le pays. Le chapitre de Susan Rose-Ackerman, pionnière des études universitaires sur la corruption, décrit les tentations qui incitent à céder à la corruption et en examine les conséquences économiques dans un cadre analytique rigoureux, tandis que Paolo Mauro présente ses conclusions empiriques sur le préjudice que la corruption cause au développement (voir son article intitulé «La corruption: causes, conséquences et voies à explorer, dans ce numéro).

Michael Johnston privilégie les causes et les effets politiques de diverses formes de corruption, et jette un regard lucide sur les déséquilibres sociaux et politiques que créent différents types de corruption politique, en ayant soin de distinguer entre les occasions d'ordre politique ou économique, et en soulignant le rôle joué par les élites selon le type de société. Il propose diverses stratégies de lutte contre la corruption en fonction du régime politique en place et explique comment les réformes démocratiques peuvent avoir un impact positif.

Le long chapitre d'Elliott qui clôt ce recueil met l'accent sur les aspects internationaux du problème et dresse un longue liste de recommandations, exhortant en particulier les institutions financières internationales à faire plus. Il présente aussi divers exemples de corrélations empiriques avec la corruption qui auraient pu compenser la corruption qui auraient pu compenser la réticence des autres auteurs (excepté Mauro) à utiliser systématiquement les statistiques disponibles.

Au-delà des forces et faiblesses propres à ce type de compilation, le présent ouvrage me paraît indispensable à quiconque s'intéresse à notre sujet, car il couvre l'essentiel des questions liées à la première étape de cette nouvelle ère de lutte anticorruption. Ce premier défi – prise de conscience de la société civile et mobilisation des premières aides internationales – a été relevé avec succès et cède désormais la place à une seconde étape, caractérisée par une action concertée. Mais de nombreuses questions d'ordre économique, institutionnel ou pratique restent à résoudre, et il convient d'identifier des zones prioritaires où les efforts doivent être approfondis et suivis. De fait, la solution des problèmes plus concrets que pose cette seconde étape passe par l'adoption de méthodes novatrices faisant davantage appel aux données disponibles et reposant sur des analyses solides et des cadres théoriques propres à faciliter l'analyse de la corruption dans chaque pays et la conception de programmes de réforme répondant à ses besoins. Il est probable, par exemple, qu'une meilleure compréhension des ressorts politiques de la corruption du système d'un pays conduira à recommander des réformes différentes (contraires parfois aux solutions intuitives) à celles préconisées là où cette corruption est répandue mais non pas endémique.

La résolution de l'OCDE encourageant la «pénalisation» des activités de corruption internationale est une réussite remarquable, et sa mise en oeuvre doit être une priorité pour ses membres. Les initiatives que prendront les institutions financières internationales auront aussi leur importance. En dernière analyse, toutefois, ce sont les dirigeants et les populations concernés qui devront faire reculer la corruption dans les pays touchés par ce fléau. Dans beaucoup des pays où il s'impose absolument, ce combat ne fait que commencer.

Daniel Kaufmann